



Rabat, le 5 MARS 2021

A

**Monsieur le Ministre d'Etat  
Mesdames et Messieurs les Ministres,  
les Hauts Commissaires et le Délégué Général**

**Objet :** Mise en œuvre des plans d'actions relatifs à la cartographie des risques des marchés publics.

Dans le cadre de la mise en œuvre la stratégie nationale de lutte contre la corruption, le gouvernement a réalisé une étude pilotée par la Trésorerie Générale du Royaume portant sur l'élaboration de la cartographie des risques des marchés publics, dans l'objectif d'identifier et d'analyser les risques inhérents à la gestion des marchés publics et de proposer les solutions et les actions de progrès appropriées pour maîtriser lesdits risques.

En effet, les travaux menés lors de cette étude ont permis d'identifier, d'évaluer et de cartographier les risques liés à la gestion des marchés publics, avec le concours des parties prenantes composées d'acheteurs publics (les ministères, les collectivités territoriales et les établissements et entreprises publics), de comptables publics, d'organes de gouvernance, d'organes de contrôle, de bailleurs de fonds et d'opérateurs privés.

Une quarantaine de risques a été identifiée au total, de typologies et de niveaux de priorisation différents et concernent des problématiques liées principalement à la performance dans la gestion des marchés publics, à la professionnalisation du métier d'acheteur public et aux modalités de gouvernance de ces marchés.

Des plans d'actions ont été proposés pour maîtriser les risques et revêtent des facettes multiples touchant aux aspects réglementaire, stratégique, technique et opérationnel, et constituent ainsi, une feuille de route pour le traitement des risques liés à la gestion des marchés publics.

Si l'élaboration de la cartographie des risques marque le commencement du processus de gestion des risques liés aux marchés publics, le déploiement des plans d'actions et le suivi de leur mise en œuvre constituent l'étape la plus importante du fait de la diversité des acteurs et des difficultés liées aux mécanismes de coordination et de communication entre les différentes parties prenantes.

Cette mise en œuvre requiert de ce fait, une organisation appropriée et des moyens adaptés pour la réussite de ce chantier capital qui sera mené sous la coordination de la Trésorerie Générale du Royaume.

A cet effet, je vous saurais gré des instructions que vous voudriez bien donner pour la désignation d'un référent risques, de préférence un responsable de l'inspection générale du département, qui sera l'interlocuteur de la Trésorerie Générale du Royaume en la matière, et de sensibiliser les services concernés de vos départements respectifs afin d'accorder de l'importance à ce projet et de s'impliquer dans la mise en œuvre des plans d'actions y afférents.

Ministre de l'Economie, des Finances  
et de la Réforme de l'Administration

Signé: Mohamed **BENCHAABOUN**